

LES ORIGINES DE NOTRE JOURNAL...

Chaque lecteur du *Monde libertaire* sait parfaitement que le journal est une nécessité lorsqu'il s'agit de la durée, du développement, de l'influence d'un mouvement ou d'une organisation quelconque. On peut différer d'opinion sur la nécessité, ou non, de différents journaux reflétant les diverses tendances d'un même mouvement, on ne conçoit pas l'absence de périodique - au singulier ou au pluriel - à la base même d'une idée à défendre d'abord, à répondre ensuite.

Sur ce plan l'action et la propagande anarchistes ont été, depuis bientôt un siècle, abondamment représentées; aussi bien par le livre que par la brochure, par la revue ou le brûlot, par le journal hebdomadaire et même à certaines époques quotidien. En somme, toutes les formes de la diffusion écrite ont été utilisées par les anarchistes ou leurs précurseurs immédiats depuis la fondation, ou presque, de la première *Internationale*.

Écrire l'histoire d'un journal c'est, à coup sûr, décrire les phases d'un mouvement, suivre ses hauts et ses bas, le situer dans le temps, graduer son influence, mettre en valeur l'action de ses militants.

Dans ce journal, qui a succédé à l'ancien *Libertaire*, mené à sa perte par des mains décevantes, je vais m'efforcer de faire revivre les périodes brillantes, les heures de difficultés et l'âpreté des moments où l'anarchisme dut faire face à la répression, au travers du journal qui, en 1895, voyait le jour sur l'initiative de Sébastien Faure.

1895. Durant une quinzaine de mois le mouvement anarchiste venait de subir une éclipse après une période retentissante où des propagandistes par le fait s'étaient livrés à une série d'attentats, entraînant la mort pour beaucoup d'entre eux, et des années de baigne pour les moins compromis. Cette époque, dite héroïque, est connue. Elle nécessiterait de toute façon une étude à part. L'action anarchiste violente avait entraîné en outre la mise en discussion, puis le vote de lois d'exception (lois scélérates) dont le pouvoir allait user largement et qui, depuis ces temps pourtant lointains, servent encore, à l'occasion, de nos jours.

Devant la vague policière déchaînée, les journaux anarchistes disparurent les uns après les autres. *La Revue libertaire* d'abord, le journal de Pouget le *Père Peinard* ensuite, la *Révolution*, qui avait succédé au *Révolté*, enfin. Pas question évidemment de pratiquer le système des titres successifs, répondant à l'offensive gouvernementale par des feuilles éphémères, comme cela s'était produit à Lyon en - 1882, 1883 et 1884, après la disparition du *Droit social* remplacé par *l'Étendard révolutionnaire*, puis lui-même par *la Lutte*, - puis après chaque chute par le *Drapeau noir*, *l'Émeute*, le *Défi*, *l'Hydre anarchiste*, *l'Alarme* et enfin le *Droit anarchique*.

Non seulement les ancêtres du *Monde libertaire* durent baisser pavillon, mais la «justice» s'attaqua à la littérature anarchiste. Le livre de Jean Grave: *La Société mourante et l'anarchie*, œuvre remaniée qui avait paru auparavant, sans nom d'auteur, sous un autre titre a les honneurs du Parquet et son auteur hérite deux ans de prison et 1.000 francs (or) d'amende.

Ce ne fut pourtant pas jugé suffisant. Les anarchistes avaient frappé à la tête de l'État avec Caserio, il était urgent de décapiter un mouvement qui se révélait dynamique à l'extrême. Un procès monstre fut monté, le *procès des trente*, procès pour lequel on crut habile d'amalgamer propagandistes par l'écrit et la parole et «illégalistes» fréquentant peu ou prou les milieux libertaires. Mais, puisqu'il va s'agir ici longuement de Sébastien Faure, il est utile de le présenter et il ne saurait mieux l'être que par lui-même, tel qu'il s'est décrit aux jurés qui pouvaient soit l'acquitter, soit l'envoyer pour vingt années au baigne. Voici donc la péroraison du long discours qu'il prononça aux *Assises de la Seine*, en août 1894, pour présenter sa propre défense et, par extension, celle de ses compagnons:

«De ma vie, deux mots seulement. Fils de bourgeois, élevé dans le bien-être, j'ai quitté le confort où j'avais grandi, j'ai vécu de la vie des humbles pour décrire cette vie avec l'éloquence du vécu et du ressenti. J'ai vécu loin de mes amitiés rompues, de mes affections perdues. J'ai connu le dédain des roublards, les vexations des méchants, la perfidie des envieux. J'ai subi cinq condamnations, vingt perquisitions, j'ai passé trois printemps en cellule.

Demain, je sortirai acquitté, je me trouverai sans foyer, sans situation sur le pavé parisien, pauvre, n'ayant pour richesse que le sentiment du devoir accompli, la joie des larmes essuyées, le souvenir des rayons d'es-pérance jetés dans les cœurs.

Mais je vous en supplie, messieurs les jurés, pas de demi-mesure. Ou l'acquittement ou le bagne! Le bagne avec ses promiscuités honteuses et ses tristesses, qui vous enlèvent chaque jour un morceau de votre cœur, de votre intelligence et transforment la vie en une atroce agonie.

L'acquittement ou le bagne! Le bagne cent fois pire que la mort (la mort c'est la fin des joies, mais c'est la fin des douleurs aussi). Le bagne pour un homme dont la vie a toujours été modeste, digne, loyale. Est-ce juste?

Messieurs les jurés, j'espère en votre justice. Vous vous ferez un devoir de rendre à la liberté un homme qui n'aurait jamais dû en être privé».

Et ce fut l'acquittement général des propagandistes anarchistes. Pour les «illégalistes» bagne et prison.

Lorsque j'écris «assisté de Louise Michel», il faut en déduire qu'elle fut la collaboratrice de Sébastien Faure et non la co-fondatrice du journal, comme cela lut imprimé maintes et maintes fois. La manchette porte en effet le nom seul de Sébastien Faure, l'administration étant confiée à Louis Matha et la rédaction en chef à Constant Martin.

Dès le début, la collaboration se révèle brillante. Outre Louise Michel, qui dès le premier numéro se signale par un article: *Vagabonds*, il faut noter Théodore Jean qui donne trois pièces de vers; Michel Zévaco, qui eut son heure de célébrité avec ses romans de cape et d'épée, tous imprégnés d'un esprit anticlérical de bon aloi, qui cloue au pilori Max Lebaudy, le petit sucrier, «réformé parce que millionnaire» alors que le malheureux Chédel, pauvre sans-le-sou, meurt sous la crapaudine à Biribi; André Veidaux, André Girard, Henri Dhorr talentueux et fort en vogue à l'époque. Et l'annonce déjà, du *Libertaire* quotidien, fait qui ne devait se produire que beaucoup, beaucoup plus tard.

Au numéro 4 apparaissent les signatures de Laurent Tailhade, Adolphe Retté, Paul Paillette, alors que commencent «*Épisodes de ma vie*» par celle qui écrivit *La Commune*, un des classiques parmi les écrits sur le mouvement insurrectionnel de 1871, la bonne Louise.

Mais *Le Libertaire* n'avait pas été fondé pour n'être qu'un hebdomadaire sans consistance, rabâcheur de doctrines déjà connues. Il se voulait un organe de bataille, il le fut dès son cinquième numéro.

En 1882, treize années avant la parution du journal anarchiste, la région lyonnaise avait été le théâtre d'une agitation populaire intense. Le chômage, les mortes-saisons, les grèves, la sévérité des règlements d'atelier avaient engendré un violent mécontentement et la propagande anarchiste en avait été d'autant facilitée. J'ai fait allusion, dans le précédent article, à la série de brûlots en proie à la répression gouvernementale. Or c'est dans le premier d'entre eux: le *Droit Social*, que parut le 12 mars 1882 l'article suivant, non signé, qui portait pour titre: *Un Bouge*.

«Il existe, dans les dessous du Théâtre Bellecour, un café-restaurant connu de la haute pègre lyonnaise sous le nom de «Café de l'Assommoir».

On voit là - surtout après minuit - toute la fine fleur de la bourgeoisie et du commerce: des négociants, des avocats, des journalistes, des étudiants, des policiers, des grisettes... Tout ce monde boit, mange, se gave, se soûle, se vautre, s'encanaille, dépense des sommes fabuleuses.

Tel industriel, qui fait mourir ses ouvriers de privations, se gorge de truffes et de champagne; tel avocat, qui possède un ventre gambettiste, rit de la maigreur de ses clients; telle Messaline qui est vêtue de soie, couverte de bijoux, se moque de la malheureuse ouvrière forcée de passer une partie de la nuit à travailler pour gagner un morceau de pain; tel étudiant, qui a trouvé dans son berceau une fortune, et par conséquent une instruction, tourne en ridicule l'ignorance des enfants des travailleurs; toute cette bohème, en un mot, se pâme de la douleur des affamés.

Et pendant que ce «joli monde» s'amuse dans ce pandémonium, le pauvre travailleur se meurt sur son

grabat, rongé par la misère, et nos fleuves roulent dans leurs vagues sombres les corps des filles du peuple trompées, abandonnées par les fils corrompus de la bourgeoisie!...

Il faudrait une autre plume que la nôtre pour exposer cette antithèse de la joie et de la peine, l'une se moquant de l'autre; il faudrait un style d'airain pour décrire les orgies de «l'Assommoir», il faudrait un talent dantesque pour narrer les privations, les soucis du pauvre ouvrier.

C'est de ces bouges que sortent les trames ourdies contre les prolétaires; c'est de ces sentines parfumées que viennent les douleurs des parias.

La maigreur des affamés a pour cause l'embonpoint des repus; les souffrances des uns viennent des réjouissances des autres. Le premier acte de la révolution sociale devra être de détruire ces repaires: si on veut tuer le mal, il faut le frapper dans ses causes.

Allons! gommeux, repus, débauchés, bohèmes, bêtîtres, dansez amusez-vous, enivrez-vous, moquez-vous, riez, chantez, jusqu'au jour prochain, nous l'espérons, où le peuple, enfin maître de ses destinées, viendra vous demander compte de vos insolences, de vos orgies et de vos crimes».

Vingt mois après, dans la nuit du 22 au 23 octobre 1883, une bombe éclata dans la salle de «l'Assommoir». Lancée par qui? Visant qui? Nul ne l'a jamais su. Mais il y eut mort d'homme, un travailleur par malchance, Louis Miodre.

La police, dont le flair se veut sans défauts, fit un rapprochement entre l'article publié auparavant et l'attentat. Sur dénonciation probable - un des accusés du procès de Lyon fut soupçonné - elle identifia un jeune homme, orateur et propagandiste libertaire, Antoine-Marie Cyvoct, comme l'auteur de l'article incriminé. Réfugié en Belgique, il fut extradé, passa aux Assises, et fut condamné à la peine capitale pour «*complicité morale*», les débats ayant démontré qu'il n'était pas l'auteur réel de l'acte terroriste.

Amorcée par Sébastien Faure, la campagne du *Libertaire* allait apporter des précisions décisives sur l'affaire Cyvoct, par la plume de Bordat, animateur du *Droit Social* au moment où paraissait l'article: *Un bouge*, qui allait révéler le nom du véritable auteur du papier tout en restant évasif sur celui de l'homme à la bombe.

Ce point d'histoire, enfin élucidé, fera l'objet de ma prochaine étude.

Louis LOUVET.
